



Les élections législatives en 3^e : comprendre le rôle des députés et de l'Assemblée nationale

3^e

Difficulté ★★

⌚ 45 min

Objectif : comprendre les élections législatives

Tombe souvent au brevet

Fiche complète + corrigé

Compétence visée (programme cycle 4) : Valeurs et symboles de la République, laïcité, nationalité, institutions.



Coach Vince te résume l'essentiel

- ▶ Les élections législatives permettent aux citoyens d'élire les députés qui siègent à l'Assemblée nationale.
- ▶ Les députés votent les lois, contrôlent l'action du gouvernement et représentent leur circonscription.
- ▶ Le résultat des élections législatives influence la majorité à l'Assemblée nationale : distingue bien le rôle des députés de celui du président de la République.

AU BREVET, ON TE DEMANDE...

Tu dois identifier les députés comme les élus des élections législatives, expliquer leur rôle et relier le vote des citoyens au fonctionnement de la démocratie représentative.

Type de question Question de cours courte ou analyse guidée d'un document institutionnel, parfois complétée par une rédaction argumentée brève.

Exemple type À l'aide de vos connaissances, expliquez en quelques lignes pourquoi les élections législatives sont importantes dans une démocratie représentative.

Alerte piège Répondre seulement « elles servent à voter » ou confondre les députés avec le président de la République, sans nommer l'Assemblée nationale ni ses fonctions.

LA LEÇON

Une élection pour choisir les députés

Les élections législatives servent à élire les députés, c'est-à-dire les représentants des citoyens à l'Assemblée nationale. Celle-ci forme, avec le Sénat, le Parlement français. Son rôle est essentiel dans une démocratie représentative : les citoyens ne votent pas eux-mêmes chaque loi ; ils choisissent des représentants chargés de débattre, de décider et de contrôler l'action du gouvernement. En France, l'Assemblée nationale compte 577 députés. Chacun est élu dans une circonscription législative, une partie du territoire qui élit un seul député. Tu dois donc retenir qu'une élection législative n'est pas une élection nationale où tous les suffrages sont additionnés pour désigner une seule personne : elle se joue circonscription par circonscription. Les électeurs choisissent un candidat et son remplaçant éventuel. Le candidat arrivé en tête n'est pas automatiquement élu au premier tour : il doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits. Si ces deux conditions sont réunies, il est élu. Sinon, un second tour est organisé. Les élections législatives ont normalement lieu pour renouveler l'Assemblée nationale, mais le président de la République peut aussi dissoudre cette assemblée : de nouvelles élections sont alors organisées avant la fin

normale du mandat. Ne confonds jamais élection législative et élection présidentielle. La première désigne les députés ; la seconde désigne le président de la République.

Les institutions à distinguer sans hésiter

Institution ou acteur	Comment est-il choisi ?	Son rôle principal
Les électeurs	Ils sont des citoyens français majeurs inscrits sur les listes électorales.	Ils choisissent leurs représentants en votant. Leur vote donne une légitimité démocratique aux élus.
Le député	Il est élu au suffrage universel direct dans une circonscription lors des élections législatives.	Il siège à l'Assemblée nationale, vote les lois, propose des textes et contrôle le gouvernement.
L'Assemblée nationale	Elle est composée des députés élus.	Elle examine et vote les lois. Elle peut mettre en cause la responsabilité politique du gouvernement par une motion de censure.
Le gouvernement	Il est nommé par le président de la République : le Premier ministre est nommé, puis les autres ministres le sont sur proposition du Premier ministre.	Il conduit la politique de la Nation et prépare souvent des projets de loi. Il doit pouvoir gouverner avec le soutien ou au moins l'absence d'opposition majoritaire de l'Assemblée nationale.
Le président de la République	Il est élu au suffrage universel direct lors de l'élection présidentielle.	Il nomme le Premier ministre et peut dissoudre l'Assemblée nationale. Il ne remplace pas les députés dans le vote des lois.

Le plan de jeu d'un scrutin à deux tours

- Avant le vote : le territoire est divisé en circonscriptions. Dans chacune d'elles, plusieurs candidats peuvent se présenter. Chaque électeur ne choisit qu'un candidat dans sa propre circonscription. Le scrutin est donc uninominal : un seul siège est attribué par circonscription.
- Au premier tour : un candidat est élu seulement s'il réunit deux conditions. Il doit obtenir plus de la moitié des suffrages exprimés, ce qui correspond à la majorité absolue, et ses voix doivent représenter au moins un quart des électeurs inscrits. Ces conditions ne s'appliquent qu'au premier tour : ne les transporte pas mécaniquement au second tour.
- Entre les deux tours : peuvent se maintenir les candidats ayant recueilli un nombre de voix au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Si ce seuil ne laisse qu'un candidat, les deux candidats arrivés en tête peuvent se présenter. Cette règle évite qu'un second tour ne se déroule avec un seul candidat.
- Au second tour : le candidat qui obtient le plus de voix est élu. Il suffit alors d'arriver en tête : on parle de majorité relative. Il n'est donc pas nécessaire de dépasser la moitié des suffrages exprimés. Une victoire avec une majorité relative reste légale, car elle respecte les règles du scrutin.
- Après le vote : les députés élus se regroupent souvent selon leurs idées politiques. Les groupes qui soutiennent le gouvernement ou souhaitent le soutenir forment une majorité, si leurs effectifs sont suffisants. Cette majorité facilite l'adoption des textes. À l'inverse, lorsqu'aucun groupe ou alliance ne détient une majorité absolue, le gouvernement doit davantage négocier avec d'autres députés pour faire adopter ses projets.
- Dans ta copie : emploie le vocabulaire exact. Écris « suffrage universel direct » parce que les électeurs choisissent eux-mêmes les députés. Écris « scrutin majoritaire uninominal à deux tours » pour nommer le mode d'élection. Évite la formule vague « les Français élisent le Parlement » : les citoyens élisent directement les députés, tandis que les sénateurs ne sont pas élus de la même manière.

Majorité à l'Assemblée nationale : une influence forte, mais pas une confusion des pouvoirs

Les élections législatives déterminent la composition de l'Assemblée nationale. Elles influencent donc fortement la capacité du gouvernement à faire adopter ses textes. Lorsqu'une majorité de députés soutient le gouvernement, celui-ci peut généralement mener plus facilement sa politique. Toutefois, les électeurs ne choisissent pas directement le Premier ministre lors des élections législatives : le président de la République le nomme. Si la majorité de l'Assemblée nationale est politiquement opposée au président, celui-ci nomme habituellement un Premier ministre issu de cette majorité afin que le gouvernement puisse obtenir le soutien de l'Assemblée. Cette situation est appelée cohabitation. Elle montre que les institutions françaises reposent sur plusieurs pouvoirs et sur des règles de coopération. Retenir seulement « le président décide de tout » serait donc faux. Retenir seulement « les députés gouvernent seuls » le serait aussi. Les députés votent les lois et contrôlent le gouvernement ; le gouvernement conduit la politique de la Nation ; le président exerce des pouvoirs propres et participe au fonctionnement des institutions.

Pourquoi voter, et comment analyser un document au brevet

Voter aux élections législatives permet aux citoyens d'exercer leur souveraineté. Dans une démocratie, le pouvoir appartient au peuple ; il s'exerce notamment par l'élection de représentants. Le vote donne aux députés une légitimité : ils ne parlent pas en leur seul nom, mais au nom des citoyens de leur circonscription et de la Nation entière. Un député ne doit donc pas défendre uniquement un intérêt particulier. Il participe à l'élaboration de l'intérêt général, c'est-à-dire de ce qui concerne l'ensemble de la société. Il peut aussi relayer à l'Assemblée nationale des difficultés rencontrées sur son territoire. Au brevet, un document peut présenter une affiche électorale, une photographie de l'Assemblée nationale, un extrait de la Constitution ou des résultats de scrutin. Commence par identifier sa nature, son auteur et son sujet. Ensuite, prélève une information précise : par exemple, un texte peut indiquer que l'Assemblée nationale vote la loi ou qu'elle contrôle le gouvernement. Enfin, relie cette information à la question posée avec une phrase complète. Si l'on te demande à quoi servent les élections législatives, une réponse solide doit contenir trois idées : elles élisent les députés ; elles déterminent la composition de l'Assemblée nationale ; elles permettent aux citoyens de participer à la démocratie représentative. Ajoute, si le document s'y prête, que la majorité issue des élections peut soutenir ou limiter l'action du gouvernement. Coach Vince te demande de rester précis : ne dis pas qu'un député « fait les lois tout seul ». Les lois sont débattues et votées par le Parlement, puis elles suivent la procédure de promulgation. Ta rédaction gagne en qualité dès que tu nommes l'institution, son rôle et le lien avec le vote des citoyens.

Exemples résolus

Expliquer l'utilité des élections législatives

Énoncé. Rédige une réponse à la question : « À quoi servent les élections législatives ? »

1. Identifie l'élu concerné : les élections législatives désignent les députés, et non le président de la République.
2. Nomme l'institution dans laquelle siègent les députés : l'Assemblée nationale.
3. Ajoute deux rôles précis des députés : voter les lois et contrôler l'action du gouvernement.
4. Conclue par le principe démocratique : les citoyens choisissent leurs représentants au suffrage universel direct.

Résultat : Les élections législatives servent à élire les députés au suffrage universel direct. Les députés siègent à l'Assemblée nationale, où ils votent les lois et contrôlent l'action du gouvernement. Ces élections permettent donc aux citoyens de choisir leurs représentants dans la démocratie française.

Distinguer premier et second tour

Énoncé. Dans une circonscription, aucun candidat ne remplit les conditions nécessaires pour être élu au premier tour. Explique ce qui se passe ensuite.

1. Rappelle la règle applicable : au premier tour, un candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés et au moins un quart des électeurs inscrits.
2. Constata que cette règle n'est remplie par aucun candidat.
3. Indique qu'un second tour est organisé avec les candidats autorisés à se maintenir.
4. Précise la règle finale : au second tour, le candidat arrivé en tête est élu à la majorité relative.

Résultat : Comme aucun candidat ne remplit les conditions d'élection au premier tour, un second tour est organisé. Les candidats ayant obtenu au moins 12,5 % des électeurs inscrits peuvent normalement se maintenir. Au second tour, le candidat qui obtient le plus de voix est élu, même s'il n'obtient pas la majorité absolue.

Les conseils de Coach Vince



Nomme avant d'expliquer

Dans une réponse de brevet, commence par nommer l'élu et l'institution concernés. Ensuite seulement, explique leur rôle avec des verbes précis : élire, voter, contrôler.



Vérifie la règle du tour

Avant de répondre sur un résultat électoral, repère s'il s'agit du premier ou du second tour. Les conditions d'élection ne sont pas les mêmes : cette vérification évite une erreur de raisonnement.

Erreurs fréquentes

Erreur à éviter	Pourquoi	Le bon réflexe
Écrire que les élections législatives servent à élire le président de la République.	Tu confonds deux élections nationales qui n'ont ni le même objet ni les mêmes élus.	Associe toujours législatives, députés et Assemblée nationale ; associe présidentielle et président de la République.
Affirmer qu'un candidat arrivé en tête au premier tour est forcément élu.	Au premier tour, arriver en tête ne suffit pas : deux conditions légales doivent être réunies.	Écris la règle complète : majorité absolue des suffrages exprimés et au moins un quart des électeurs inscrits.
Dire que les députés dirigent directement le gouvernement.	Les députés contrôlent le gouvernement et peuvent voter contre lui, mais le gouvernement conduit la politique de la Nation.	Utilise les verbes justes : les députés votent et contrôlent ; le gouvernement conduit ; le président nomme le Premier ministre.

I TA SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT

1 Les mots de base ★★★

Associe chaque terme à sa définition.

1. Député
2. Circonscription législative
3. Suffrage universel direct

2 Quelle élection ? ★★★

Choisis la bonne réponse.

1. Les élections législatives permettent d'élire : a) les députés ; b) les ministres ; c) les sénateurs directement par tous les citoyens ; d) le président de la République.
2. Les députés siègent principalement : a) au Conseil constitutionnel ; b) à l'Assemblée nationale ; c) dans chaque mairie ; d) au gouvernement.

3 Les institutions en phrases ★★★

Complète chaque phrase avec le mot ou groupe de mots adapté.

1. Les députés sont élus au suffrage universel ...
2. Les députés votent les lois à l'... nationale.
3. Le gouvernement est contrôlé politiquement par l'Assemblée nationale.

4 Premier tour ou second tour ? ★★★

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse et corrige-la si nécessaire.

1. Au premier tour, il suffit d'arriver en tête pour être élu député.
2. Au second tour, le candidat qui obtient le plus de voix est élu.
3. Les conditions d'élection au premier tour s'appliquent exactement de la même manière au second tour.

5 Qui fait quoi ? ★★★

Classe chaque action dans la bonne institution.

1. Voter les lois
2. Nommer le Premier ministre
3. Contrôler l'action du gouvernement
4. Choisir directement les députés

6 La chaîne démocratique ★★★

Remets les étapes dans l'ordre logique en les rédigeant sous forme de chaîne.

1. Éléments à ordonner : députés siègent à l'Assemblée nationale ; citoyens votent ; députés sont élus ; députés votent les lois et contrôlent le gouvernement.

7 Réponse organisée ★★★

Rédige une réponse justifiée pour expliquer pourquoi les élections législatives sont importantes.

Rédige un paragraphe de plusieurs phrases utilisant les mots « députés », « Assemblée nationale », « lois » et « gouvernement ».

8 Comprendre une majorité ★★★

Analyse la situation et rédige une réponse complète.

Après des élections législatives, plusieurs groupes de députés soutiennent le gouvernement et disposent ensemble d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Explique une conséquence possible pour le gouvernement.

ÉVALUATION

Réponds avec des phrases complètes et utilise le vocabulaire institutionnel précis.

Barème : 20 points

1. Nomme les élus choisis lors des élections législatives et l'institution dans laquelle ils siègent. / 3
2. Explique ce que signifie l'expression « suffrage universel direct » dans le cadre des élections législatives. / 3
3. Indique les deux conditions nécessaires pour être élu au premier tour des élections législatives. / 4
4. Explique la règle qui permet de désigner le député élu au second tour. / 3
5. Cite deux fonctions exercées par les députés. / 3
6. Rédige un court paragraphe expliquant le lien entre les élections législatives et la démocratie représentative. / 4

Quiz de révision

1. Quel élu est choisi lors des élections législatives ?

- A) Le député B) Le ministre C) Le maire D) Le président de la République

2. Où siègent les députés ?

- A) Au Conseil constitutionnel B) À l'Assemblée nationale C) Dans les préfectures D) Au gouvernement

3. Comment les députés sont-ils élus ?

- A) Au suffrage universel direct B) Par les ministres C) Par les sénateurs uniquement
D) Par le président de la République

4. Que signifie « scrutin uninominal » ?

- A) Un seul électeur peut voter B) Un seul candidat est élu dans chaque circonscription
C) Un seul tour est organisé D) Un seul parti peut se présenter

5. Au premier tour, un candidat est élu s'il obtient notamment :

- A) La majorité relative seulement B) La majorité absolue des suffrages exprimés
C) Le soutien du gouvernement D) L'accord du président de la République

6. Au second tour, est élu :

- A) Le candidat nommé par le gouvernement B) Le candidat le plus âgé
C) Le candidat qui obtient le plus de voix
D) Le candidat qui avait le plus de voix au premier tour, quoi qu'il arrive

7. Quelle fonction appartient aux députés ?

- A) Nommer le Premier ministre B) Voter les lois C) Diriger les tribunaux D) Commander l'armée

8. Quel acteur nomme le Premier ministre ?

- A)** Le président de la République **B)** L'Assemblée nationale **C)** Les électeurs de chaque circonscription
D) Le Conseil constitutionnel

9. Pourquoi les élections législatives sont-elles importantes dans une démocratie ?

- A)** Elles remplacent toutes les lois **B)** Elles permettent aux citoyens de choisir leurs représentants
C) Elles empêchent les députés de débattre **D)** Elles désignent directement les ministres

Guide pour les parents

Demandez à votre adolescent d'expliquer les institutions avec ses propres mots, puis exigez qu'il emploie le vocabulaire précis du cours.

- Faites-lui tirer au sort les mots « député », « Assemblée nationale », « gouvernement », « circonscription » et « scrutin ». Il doit donner une définition courte puis un exemple de rôle.
- Lisez une question de rédaction et laissez-lui préparer seul une réponse en trois idées. Relisez ensuite avec lui en vérifiant qu'il distingue bien président, gouvernement et députés.

Temps conseillé : ~20 min.

Questions fréquentes

Q. Les élections législatives élisent-elles le gouvernement ?

- R.** Non. Elles élisent les députés. Leur résultat détermine la composition de l'Assemblée nationale et influence la majorité sur laquelle le gouvernement peut s'appuyer.

Q. Pourquoi y a-t-il parfois un second tour ?

- R.** Un second tour est organisé lorsqu'aucun candidat ne réunit au premier tour la majorité absolue des suffrages exprimés et au moins un quart des électeurs inscrits.

Q. Un député représente-t-il seulement les habitants de sa circonscription ?

- R.** Il est élu dans une circonscription, mais il représente aussi la Nation entière lorsqu'il siège à l'Assemblée nationale et vote les lois.

Q. Peut-on me demander cette notion au brevet ?

- R.** Oui. Une question peut porter sur le rôle des députés, le suffrage universel direct, le fonctionnement de l'Assemblée nationale ou l'analyse d'un document institutionnel.

CORRIGÉ

Exercice 1 : Les mots de base

1. Représentant élu lors des élections législatives et siégeant à l'Assemblée nationale. *Le député participe au vote des lois et au contrôle du gouvernement.*
2. Partie du territoire dans laquelle les électeurs choisissent un député. *Chaque circonscription attribue un seul siège de député.*
3. Mode de vote dans lequel les citoyens élisent eux-mêmes leurs représentants. *Les électeurs choisissent directement les députés.*

Exercice 2 : Quelle élection ?

1. a) les députés. *Les députés siègent à l'Assemblée nationale.*
2. b) à l'Assemblée nationale. *L'Assemblée nationale est composée des députés.*

Exercice 3 : Les institutions en phrases

1. direct. *Les citoyens votent eux-mêmes pour les candidats.*
2. Assemblée. *Cette institution est l'une des deux chambres du Parlement.*
3. Vrai. *Les députés peuvent notamment questionner et contrôler le gouvernement.*

Exercice 4 : Premier tour ou second tour ?

1. Faux. Au premier tour, un candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés et au moins un quart des électeurs inscrits. *La règle du premier tour est plus exigeante que celle du second tour.*
2. Vrai. *Il est élu à la majorité relative.*
3. Faux. Au second tour, le candidat arrivé en tête est élu ; la majorité absolue n'est pas exigée. *Tu dois toujours repérer le tour concerné.*

Exercice 5 : Qui fait quoi ?

1. Le Parlement, notamment l'Assemblée nationale avec les députés. *Les députés participent au travail législatif.*
2. Le président de la République. *Le président ne remplace pas l'Assemblée nationale dans le vote des lois.*
3. L'Assemblée nationale. *Les députés exercent une fonction de contrôle politique.*
4. Les électeurs. *C'est le principe du suffrage universel direct.*

Exercice 6 : La chaîne démocratique

1. Citoyens votent → députés sont élus → députés siègent à l'Assemblée nationale → députés votent les lois et contrôlent le gouvernement. *La chaîne montre le lien entre vote citoyen et exercice de la représentation.*

Exercice 7 : Réponse organisée

1. Réponse attendue : le texte doit indiquer que les élections législatives élisent les députés, que ceux-ci siègent à l'Assemblée nationale, qu'ils votent les lois et qu'ils contrôlent l'action du gouvernement. Exemple rédigé : « Les élections législatives sont importantes car elles permettent aux citoyens d'élire les députés. Les députés siègent à l'Assemblée nationale. Ils y votent les lois et contrôlent l'action du gouvernement. Le vote permet donc aux citoyens de choisir leurs représentants. » *Une réponse complète relie l'élection, les élus, l'institution et les fonctions exercées.*

Exercice 8 : Comprendre une majorité

1. Réponse attendue : la réponse doit relier le soutien des députés au vote des textes. Exemple rédigé : « Le gouvernement peut plus facilement faire adopter ses projets de loi, car il bénéficie du soutien d'une majorité de députés à l'Assemblée nationale. Toutefois, les députés conservent leur rôle de débat et de contrôle du gouvernement. » *Il faut éviter d'écrire que le gouvernement décide seul des lois.*

Corrigé de l'évaluation

1. Les élections législatives élisent les députés. Ils siègent à l'Assemblée nationale. / 3
2. Le suffrage universel direct signifie que les citoyens électeurs choisissent eux-mêmes les députés, sans passer par des représentants intermédiaires. / 3
3. Le candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits. / 4
4. Au second tour, le candidat qui obtient le plus de voix est élu. Il gagne à la majorité relative. / 3

5. Les députés votent les lois et contrôlent l'action du gouvernement. Ils peuvent aussi proposer des textes de loi. / 3
6. Les élections législatives permettent aux citoyens de choisir leurs représentants, les députés. Ces députés siègent à l'Assemblée nationale et prennent part au vote des lois. Les citoyens participent ainsi à la démocratie par l'intermédiaire de représentants élus. / 4

Réponses du quiz

1. **A) Le député.** *Les élections législatives servent à élire les députés.*
2. **B) À l'Assemblée nationale.** *L'Assemblée nationale est composée des députés.*
3. **A) Au suffrage universel direct.** *Les électeurs choisissent directement les députés.*
4. **B) Un seul candidat est élu dans chaque circonscription.** *Chaque circonscription élit un seul député.*
5. **B) La majorité absolue des suffrages exprimés.** *La majorité absolue est nécessaire, avec la condition liée au nombre d'électeurs inscrits.*
6. **C) Le candidat qui obtient le plus de voix.** *Au second tour, le candidat arrivé en tête est élu à la majorité relative.*
7. **B) Voter les lois.** *Les députés participent au travail législatif.*
8. **A) Le président de la République.** *Le président de la République nomme le Premier ministre.*
9. **B) Elles permettent aux citoyens de choisir leurs représentants.** *Les citoyens exercent leur souveraineté en élisant des représentants.*

Pour aller plus loin sur exercices-3eme.fr

- › **Toutes les fiches de EMC en 3^e** · [emc-3eme/](https://exercices-3eme.fr/emc-3eme/)
- › **Le domaine « republique-citoyennete » en 3^e** · [emc-3eme/republique-citoyennete/](https://exercices-3eme.fr/republique-citoyennete/)
- › **Préparer le brevet (dates, épreuves, méthode)** · [brevet/](https://exercices-3eme.fr/brevet/)